

Palmarès 2022 des rivières en bon état

Dossier de la rédaction de H2o
July 2022

40 nouvelles rivières des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse s'ajoutent aux 69 "Rivières en bon état", qui ont été distinguées cette distinction écologique concernant par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse. Elle valorise les cours d'eau d'un bon niveau de qualité écologique et les actions des gestionnaires locaux qui ont permis d'assurer ce succès. Des panneaux ornés de 3 poissons bleus seront prochainement installés à proximité des points d'accès aux rivières lauréates. Y figurent :

En Occitanie : La Ganière amont (de sa source à la confluence avec le ruisseau de Maubert), et le ruisseau d'Abeau (de sa source à la confluence avec la Ganière), gérés par le Syndicat mixte d'aménagement du bassin versant de la Céze dans le Gard - La Salandre, affluent du Galeizon (de sa source à la confluence), le Gardon de Saint Germain (de sa source à la confluence), le Gardon de Saint-Martin et le Gardon de Miallet, gérés par l'EPTB des Gardons dans le Gard et la Lozère - Le Gravezon géré par le Syndicat mixte des vallées de l'Orb et du Libron dans l'Hérault - Le Vidourle (de la source jusqu'à l'amont de Cros), le ruisseau de l'Esclafar et le ruisseau de la Valestalière (affluents du Vidourle) situés en amont de Cros, gérés par l'EPTB du Vidourle dans le Gard - Le Torgan (affluent du Verd double) et le Verd double amont (affluent de l'Aigle) gérés par le Syndicat mixte du bassin versant de l'Aigle dans les Pyrénées-Orientales et l'Aude - Le Lamanère, le Canidell et l'Ample (affluents du Tech), gérés par le Syndicat mixte de gestion et d'aménagement Tech-Albères dans les Pyrénées-Orientales.

En Bourgogne-Franche-Comté : La Cloue, du bois Baron à la route départementale 31, et ses affluents restaurés en amont de la route forestière de Grandjean, situés dans le massif forestier domanial de Chaux dans le Jura, gérée par l'Office national des forêts - L'Ognon amont en Haute-Saône (de sa source à l'entrée du Haut-du-Them), le Ballon (de sa source à la confluence avec l'Ognon), la Doue de l'eau (de sa source à la confluence avec l'Ognon), gérés par le Syndicat intercommunal du bassin de la Haute Vallée de l'Ognon - Le ruisseau de Panesière, de sa source au pont de la RD75, restauré par la Fédération départementale des chasseurs du Jura - Le ruisseau des Varpillières dans le bassin versant du lac de Remoray, restauré par l'Association des amis de la Réserve naturelle du lac de Remoray.

En Auvergne-Rhône-Alpes : La Citelle (affluent du Jabron) de sa source à l'Oratoire, gérée par le Syndicat mixte du bassin du Roubion et du Jabron, dans la Drôme - L'Herbasse, du lieu-dit la Verne au lieu-dit Le Martinet à Valherbasse, gérée par le Syndicat intercommunal d'aménagement du bassin de l'Herbasse dans la Drôme - La Limone (affluent de l'Herbasse), du lieu-dit Chaffaure à Valherbasse au hameau du Poulet à Montchenu, gérée par le Syndicat intercommunal d'aménagement du bassin de l'Herbasse dans la Drôme.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur : Le Drac Noir et le Drac Blanc (Haut-Drac), de leur source à la confluence et la Souloise et ses affluents (la Ribière et le Riou), gérés par l'EPADE de la Communauté locale de l'eau du Drac Amont dans les Hautes-Alpes - Le Chadoulin et son affluent (la Serpentine) et l'Ivoire et ses affluents (le ravin de Dâfens et le ravin des Garrets), en amont d'Allons, gérés par l'EPADE Verdon dans les Alpes de Haute-Provence et la communauté de communes Alpes Provence Verdon.

En Corse : Le Valdu Malu, de sa source à la confluence avec la Gravona, géré par la communauté d'agglomération du Pays ajaccien - La Gravona amont (depuis la source de Gravona jusqu'au pont de Carbuccia), le ruisseau de Forcio (de sa source à la confluence), le Prunelli amont (de sa source au barrage de Tolla), le ruisseau de Penta (de sa source à la confluence) et l'Ese (de sa source au barrage de Tolla), gérés par la communauté de communes Celavu-Prunelli.

L'obtention de la distinction "RiviÃ"re en bon Ã@tat" est une dÃ@marche volontaire et toute structure gestionnaire peut en faire la demande auprÃ"s de l'agence de l'eau. Un comitÃ© interne Ã l'agence de l'eau, composÃ© d'experts des milieux aquatiques ainsi que de spÃ©cialistes des donnÃ©es sur l'eau, dÃ©cide de l'attribution de la distinction. Le comitÃ© examine cinq critÃ"res d'Ã©valuation de la bonne qualitÃ© Ã©cologique des eaux dont certains sont fixÃ@s par la rÃ©glementation europÃ©enne comme la diversitÃ© biologique de la riviÃ"re et le niveau de pollution par les substances organiques ou chimiques. Les donnÃ©es sur les prÃ©tensions d'eau par rapport au dÃ©bit de la riviÃ"re, l'absence de dÃ©gradations physiques (digues, berges, seuils...) et la prÃ©sence d'une gouvernance claire et efficace, garante de la permanence du bon Ã@tat de la riviÃ"re complÃ"tent le diagnostic de l'agence de l'eau. AttribuÃ©e pour 3 ans, la distinction Ã©cologique est reconduite pour une durÃ©e identique mais peut Ãªtre retirÃ©e en cas de dÃ©classement de l'Ã@tat Ã©cologique de la riviÃ"re. 37 gestionnaires de riviÃ"res profitent dÃ©jÃ de cette reconnaissance qui constitue un facteur d'attractivitÃ© et un atout pour les territoires. Leurs efforts pour restaurer ou maintenir des cours d'eau en bon Ã@tat sont ainsi valorisÃ@s auprÃ"s des citoyens. Pour Laurent Roy, directeur gÃ©nÃ©ral de l'Agence de l'eau RhÃ¢ne-MÃ©diterranÃ©e Corse "la distinction "RiviÃ"re en bon Ã@tat" existe depuis 8 ans et elle a dÃ©jÃ permis d'encourager et de rÃ©compenser les efforts de ceux qui dÃ©montrent que le bon Ã@tat est atteignable. Elle permet de signaler des territoires dynamiques, qui se mobilisent pour leurs riviÃ"res, l'environnement et le cadre de vie des habitants."

Liste complÃ"te des riviÃ"res en bon Ã@tat